



Adieu bazou

Programme canadien de recyclage des véhicules

Communiqué – Diffusion Immédiate

FAITES DE L'AIR!:

Un grand pas pour la qualité de l'air

L'équivalent de 380 000 véhicules en moins sur les routes du Québec

Montréal, le 2 juin 2010 – L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et ses partenaires du Programme Faites de l'air!/Adieu bazou profitent de la Journée de l'air pur pour remercier les 20 000 Québécois qui ont recyclé leurs vieux véhicules au cours des 12 derniers mois. Grâce à eux, des gains environnementaux énormes ont été rendus possibles et c'est tout le Québec qui respire déjà mieux.

L'équivalent de 380 000 véhicules en moins sur les routes

Selon Environnement Canada, les véhicules de modèle 1995 et d'avant produisent 19 fois plus de pollution atmosphérique que les véhicules fabriqués à partir de l'année 2004. À kilométrage égal, le retrait de 20 000 voitures de l'année 1995 et plus anciennes équivaut à retirer 380 000 voitures de 2004 ou plus récentes. «Mais, selon les récentes analyses d'Air Care qui a testé des véhicules retirés de la route par l'entremise du programme en Colombie-Britannique, les niveaux moyens d'émissions contribuant au smog des véhicules retirés seraient au moins 32 fois plus élevés que ceux des véhicules de 2004 ou plus récents» a indiqué M. André Bélisle, président de l'AQLPA. Si les vieux véhicules sont plus polluants, c'est qu'ils ont été construits avant le resserrement des normes antipollution et l'arrivée de technologies moins polluantes. «Plus un véhicule vieillit plus son rendement d'émissions se détériore. Ceci est d'autant plus vrai que, contrairement à plusieurs états et provinces, le Québec ne possède pas encore de Programme d'inspection et d'entretien obligatoire des véhicules automobiles», ajoute M. Belisle.

Des gains environnementaux substantiels

Le remplacement de 20 000 vieux véhicules par des véhicules plus récents ou par une variété d'autres moyens de déplacement tels les transports en commun, l'auto-partage et le transport actif, a contribué à une nette amélioration de la qualité de l'air et à la lutte aux changements climatiques. D'après des calculs conservateurs, le retrait accéléré de ces véhicules a permis de réduire les émissions de composés organiques volatils (COV) de près de **500 tonnes** et d'oxyde d'azote (NOx) de plus de **200 tonnes**. Ces deux polluants contribuent à la formation de l'ozone troposphérique, un irritant respiratoire et un composant important du smog. La qualité de l'air est un facteur déterminant de la santé qui engendre coûts et pressions considérables à notre système de santé¹. À preuve, chaque année au Québec, l'Institut national de santé publique estime que près de 2 000 décès prématurés et d'innombrables malaises cardio-respiratoires sont attribuables à la piètre qualité de l'air.

Le programme a également permis d'assurer la récupération écologique de **13 600 tonnes** de métaux, **380 000 litres** de liquides (essence, huile, etc.) et plus de **2,50 kilogramme** de mercure, un contaminant extrêmement toxique. Déversée dans l'eau, cette quantité de mercure suffirait à contaminer l'équivalent de 450 000 piscines olympiques.

¹ Estimation des impacts sanitaires de la pollution atmosphérique au Québec - Institut national de santé publique du Québec (2007) http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/817_ImpactsSanitairesPollutionAtmos.pdf

Lutte aux changements climatiques

Grâce aux participants qui ont choisi les transports collectifs et actifs, Faites de l'air! a permis une réduction réelle d'au moins **6 000 tonnes** de dioxyde de carbone (CO₂), réduction qui persistera dans le temps. En effet, selon les enquêtes réalisées auprès de participants à des programmes de recyclage automobile, plus des deux tiers des participants choisissant les transports en commun ont affirmé qu'ils continueront à l'utiliser après l'expiration de leur laissez-passer. Il ne fait donc nul doute que le programme s'avère un outil efficace pour favoriser le transfert modal et la lutte aux changements climatiques. «Pour réussir à diminuer nos émissions de GES d'au moins 20% d'ici 2020 au Québec par rapport à 1990, nous devons mettre à contribution le secteur des transports de deux façons concomitantes: via un transfert modal au profit des transports collectifs et actifs, ce qui veut dire moins d'automobiles et moins de kilométrage fait par chacune et par une meilleure performance énergétique des voitures en circulation», a déclaré M. Michel Labrecque, président de la STM. «L'automobile est une composante essentielle de la mobilité québécoise. Un de nos défis consiste justement à l'intégrer dans le Cocktail transport et à faire en sorte que l'auto-solo pour tous les déplacements, de tous et toutes, tout le temps, diminue sensiblement au cours de la prochaine décennie», a ajouté M. Labrecque.

« Comme tous les modes de transport confondus sont responsables de plus de 40% des émissions de gaz à effet de serre, on ne peut qu'encourager les efforts voués à les réduire. Le programme Faites de l'air! est une excellente initiative et un excellent moyen de retirer des voitures plus polluantes de nos routes, mais c'est également une excellente façon de faire connaître les avantages du transport collectif et de provoquer chez certaines personnes des changements de comportement pour leurs déplacements » a indiqué Pierre-Luc Paquette, vice-président communication et marketing de l'AMT.

De nouveaux partenaires – Plus de récompenses pour tous les goûts

Grâce à son solide réseau de partenaires, Faites de l'air! offre une foule de récompenses aux participants qui recyclent leur vieux véhicule. Tout récemment, la Société de transport de Sherbrooke et la Société de transport de Trois-Rivières se sont jointes au mouvement en offrant elles aussi 15 mois de transport en commun gratuit à leurs citoyens qui abandonnent leur bazou au profit des transports collectifs. Pour ce qui est des transports collectifs interurbains, le nouveau partenariat avec Transdev-Limocar Sherbrooke propose aux participants 1 200 \$ en passes mensuelles ou en livrets de billets sur la ligne Montréal-Sherbrooke.

En échange de leur vieux véhicule, les participants ont donc encore plus de choix de récompenses: 15 mois gratuits de titres de transport en commun; un abonnement de 3 ans à Communauto; un crédit allant jusqu'à 790\$ à l'achat d'un vélo, d'un vélo électrique; un crédit de 1 000 \$ à l'achat d'un cyclomoteur électrique EVT(scooter), 300\$; etc. De plus, tous les participants ont droit à un reçu pour fins d'impôts de 55\$ à 100\$ de la Fondation canadienne du rein et à un rabais pour un abonnement au forfait *Lièvre* de Communauto.

Encore trop de bazous sur les routes

Selon la Société de l'assurance automobile du Québec, il y aurait un peu plus de **500 000 véhicules** de l'année modèle 1995 et plus anciens immatriculés au Québec. En cette Journée de l'air pur, l'AQLPA et ses partenaires invitent tous les propriétaires de vieux bazou à s'en départir pendant qu'il est encore temps de profiter des avantages du programme. Pour se faire, rien de plus simple, il s'agit de s'inscrire au www.faitesdelair.org.

À propos de Faites de l'air! (www.faitesdelair.org) / www.aqlpa.com)

Faites de l'air! est un programme de recyclage de vieux véhicules polluants mis sur pied au Québec par l'AQLPA en 2003. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, de combattre les changements climatiques, et d'inciter les citoyens à utiliser des modes de transport plus durables. Depuis le printemps 2009, *Faites de l'air!* est partenaire du programme canadien de recyclage Adieu Bazou. Depuis décembre 2009, *Faites de l'air!* est appuyé financièrement par le gouvernement du Québec.

À propos du programme *Adieu Bazou* – www.adieubazou.ca

Le gouvernement du Canada a affecté 92 millions de dollars à la mise en œuvre du programme Adieu bazou pour aider les Canadiennes et les Canadiens à retirer leur vieux véhicule polluant de la circulation et les encourager à faire des choix durables en matière de transport, des choix qui réduiront la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques. Adieu Bazou est diffusé au niveau national par Summerhill Impact, et soutenu par un réseau de partenaires régionaux. Le programme prendra fin le 31 mars 2011.

-30-

Contact :

Marie-José Bégin (514) 994-0802 / mariejose@pingcommunication.ca

*Le programme *Faites de l'air!* est rendu possible grâce à :*

